49e ANNÉE. — N° 17.066
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

LUNDI 24 MARS 1919
SAINT GABRIEL
SOLEIL : lever 7h1 ; coucher 7h17
LUNE : D. Q. le 24 ; nouvelle le 31

L'inexécution de l'armistice

Depuis quelques jours nous recevons un flot de mauvaises nouvelles : la rupture des négociations de Posen, le refus par l'Allemagne de laisser débarquer les troupes polonaises à Dantzig, l'interdiction aux commissions militaires ou civiles des alliés d'entrer désormais en Allemagne, la défense faite aux officiers français de la mission militaire de Varsovie de pénétrer sur le territoire occupé par les Allemands à l'est de la Vistule, enfin l'éventualité de l'évacuation prochaine par les alliés d'Odessa menacée par les bolcheviks. Tous ces faits, sauf le dernier, indiquent une volte-face voulue et préméditée par les Allemands. Néanmoins elle ne fut pas tout à fait une surprise.

Nous qui sommes, avec beaucoup d'autres, les témoins affligés des indécisions de l'Entente, et qui constations en même temps le réveil de l'ancien état d'esprit germanique, nous pressentions ce qui vient d'arriver.

Quoi qu'il en soit, en s'opposant à l'exécution des clauses de l'armistice, notamment à celles de l'article 16, qui reconnaissait aux alliés le libre accès, soit par Dantzig, soit par la Vistule, les Allemands agissent comme s'ils voulaient une rupture et la reprise des hostilités. Est-ce une simple tentative d'intimidation pour obtenir de notre part de nouvelles concessions ou, au contraire, jugent-ils l'occasion favorable pour annuler leur défaite ?

Devant cette situation, que vont faire les membres de la Conférence de la paix ?

Le Communiqué nous dit bien qu'ils ont envisagé les différents aspects de la question polonaise, ainsi que le transport des troupes du général Haller en Pologne; mais voici trois mois qu'on envisage cette double question et que l'on n'aboutit pas. Il paraît pourtant que le Conseil suprême a pris une décision : celle d'envoyer en Orient une commission d'enquête; cela fera une commission de plus, cette suprême ressource des gens qui n'ont pas d'idées personnelles.

Il serait temps de comprendre que l'heure du piétinement sur place est passé, que les événements réclament de promptes décisions, et que la Conférence eût évité toutes les difficultés présentes si elle avait commencé par imposer la paix à l'Allemagne. C'est une manœuvre renouvelée des Horaces, mais elle a du bon, et si on l'avait employée au début, notre victoire si chèrement acquise ne serait pas en danger d'être diminuée.

Général MARABAIL.

LES ALLEMANDS

s'opposeraient par la force au débarquement des Polonais à Dantzig

Zurich, 23 mars. — Le gouvernement allemand a déclaré que c'est en s'appuyant sur les clauses de l'armistice du 11 novembre qu'il avait décidé de continuer à s'opposer au débarquement des troupes polonaises à Dantzig.

Le triomphe de l'ancien état-major impérial est donc complet. Quant au parti militaire, il laisse entendre que si les Polonais débarquent à Dantzig, des combats ne manqueront pas de se produire.

Le cabinet prétend que les Polonais ne viennent pas pour lutter contre les bolcheviks, mais bien pour arracher à la Prusse les territoires revendiqués par la Pologne.

Des sous-marins allemands pour le Japon

Malte, 17 mars (retardée). — Les anciens sous-marins allemands : « U. B.-125 », « U.-125 », « U.-000 », assignés au Japon, sont arrivés escortés de torpilleurs japonais.

Les régions libérées réclament aussi un haut commissaire

Paris, 22 mars. — Le Congrès commercial des régions libérées a adopté, cette après-midi, un vœu tendant à la nomination de deux hauts-commissaires généraux qui seraient chargés d'administrer les régions libérées. Ces fonctionnaires auraient, comme M. Millerand en Alsace-et-Lorraine, une action très large et les pouvoirs les plus étendus.

250,000 CHEVAUX de l'armée britannique pour les régions libérées

Londres, 23 mars. — L'armée anglaise, qui possédait en France plus de 400,000 chevaux, cède à la France 250,000 chevaux, qui vont servir à l'agriculture dans les régions dévastées.

La Conférence de la paix

LA LIGUE DES NATIONS

Paris, 22 mars (officiel). — **La commission de la Société des Nations s'est réunie à l'hôtel Crillon à trois heures, sous la présidence du président Wilson. Cette séance était la première depuis la réunion plénière de la Conférence du 14 février dernier dans laquelle avait été présenté le projet de pacte.**

La publication de ce projet et son étude dans les divers pays où il a été soumis à une discussion publique avaient suggéré un certain nombre d'amendements.

La commission les a discutés et continuera l'examen du projet lundi soir dans une nouvelle séance tenue à l'hôtel Crillon.

LA FOURRAGÈRE

Paris, 22 mars. — La fourragère aux couleurs de la croix de guerre est conférée aux 24e, 53e 107e, 108e, 136e, 142e régiments d'infanterie; au 114e bataillon de chasseurs à pied; au 5e groupe de cyclistes; aux 62e, 68e bataillons de tirailleurs sénégalais; au 6e cuirassiers; aux 22e, 34e régiments d'artillerie de campagne; aux 1er groupe du 109e, 5e groupe du 111e, 1er groupe du 120e, 6e groupe du 138e régiments d'artillerie lourde; au 41e régiment d'artillerie coloniale, à la compagnie 7-14 du génie.

Le *Goliath* arrive à Bruxelles

Bruxelles, 23 mars. — L'avion « Goliath », parti de Paris avec six passagers, est arrivé à 4 h. 34.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

La défaite des bolcheviks dans l'Est s'accentue

LES FORCES ALLIÉES RESTERONT A ODESSA

Omsk 16 mars (retardée). — L'offensive dans la région d'Oufa continue. Le butin pris à l'ennemi est considérable sur toute la longueur du front. L'ennemi fuit en panique. Nous continuons à progresser sur la rive droite de la Kama où les troupes du général Gaida poursuivent l'ennemi. Dans la région comprise entre Okhansk et Ossa, l'armée rouge a présenté une résistance désespérée car ces villes défendent la grande manufacture d'armes d'Ijevsk et la plus grande usine de wagons de Votkinsk.

On informe de Tchita que la mobilisation des Toungouses transbaïkalistes s'est effectuée avec beaucoup de succès.

LES SUCCES GRECS SUR LES BOLCHEVIKS

Salonique, 16 mars (retardée). — Communiqué officiel du quartier général grec : Selon une dépêche du commandant de la 2e division les troupes grecques en Russie ont remporté à Kherson une brillante victoire sur des forces bolchevistes quatre fois plus nombreuses.

Selon des renseignements officieux, les troupes bolchevistes étaient bien organisées, complètement armées d'artillerie et de mitrailleuses, commandées par des officiers allemands, dont un grand nombre ont pris part à la bataille.

Les troupes grecques ont réalisé une avance sur une profondeur de vingt kilomètres et ont capturé de nombreux prisonniers et un butin considérable.

Malgré les renforts reçus, les troupes bolchevistes n'ont pas pu se reconstituer.

PRETENDUS SUCCES BOLCHEVISTES

Londres, 21 mars. — Le gouvernement des Soviets a lancé un radio-télégramme concernant les opérations militaires en date du 17 mars, dans lequel on lit :

« Dans la région d'Odessa, en direction de Kolosovka-Beresovka, nous avons repoussé des gardes blanches et des troupes françaises, qui se sont retirées sur Beresovka.

» Berdiansk a été pris par un détachement de rebelles commandé par Machno. Peu après l'occupation de la ville, un torpilleur britannique est arrivé dans le port. Le commandant est entré en négociations avec les détachements de Machno au sujet de la protection des étrangers. »

Une nouvelle dépêche de source bolcheviste, en date du 19 mars, annonce que « dans le secteur sud du front ukranien les armées soviétiques ont remporté des succès », que « les troupes rouges s'avancent dans la direction d'Odessa et le gros des troupes de Petlioura recule sur Tarnopol », que « des Soviets se sont organisés près d'Odessa et dans les villages où se trouvent les principaux réservoirs d'eau d'Odessa ».

Une seconde dépêche de même origine, datée du 20, dit que « les jeunes régiments ukraniens ont de nouveau remporté sous Odessa une victoire sur les gardes blancs et les contingents internationaux ».

SITUATION ECONOMIQUE DESESPEREE A MOSCOU

Stockholm, 23 mars. — Suivant des informations de Moscou, la situation économique y est désespérée. La nourriture est de plus en plus précaire. Le manque d'éclairage est général. La circulation des tramways est arrêtée. Moscou a un aspect lugubre. Le découragement a gagné même les commissaires bolchevistes, à part ceux qui s'adonnent à la spéculation.

L'ensemble de la situation économique est tel qu'il n'existe plus de moyens de gouverner. Toutes les mesures préconisées par Lenine pour sauver le pays restent vaines. L'impression générale est que le bolchevisme se meurt.

TROTZKY AVOUE LA COLLABORATION ALLEMANDE AVEC LES BOLCHEVIKS

Stockholm, 23 mars. — La « Pravda » reproduit des déclarations de Trotzky où celui-ci, en expliquant les succès remportés par les armées bolchevistes sur le front occidental, aurait parlé à plusieurs reprises de la collaboration des conseils des soldats allemands à la marche des gardes rouges.

Odessa ne sera pas évacuée par les troupes alliées

UNE PROCLAMATION DU GENERAL FRANÇAIS D'ANSELME

Odessa, 22 mars. — Le général d'Anselme, qui commande les forces françaises à Odessa, a lancé jeudi soir une proclamation aux habitants annonçant qu'il n'évacuera pas la ville quoi qu'il arrive. La difficulté principale sera de ravitailler la ville.

Un communiqué de l'état-major grec, dont les troupes tiennent ce secteur avec les Français, dit que les bolcheviks disposent d'artillerie lourde allemande; tous leurs officiers sont également Allemands.

Troubles en Corée

Tokio, 11 mars (retardée). — Un télégramme de Séoul déclare que Tien-Tao, qui était à la tête des insurgés, ne nie pas avoir pris part au mouvement pour l'indépendance de la Corée. Il dit qu'il ne craindrait pas de mourir pour la cause qu'il soutient. Tien-Tao a conservé une attitude calme et tranquille; il semble chercher le martyre. Ses partisans ignorants croient en son pouvoir surnaturel de se libérer à temps.

En Espagne

GRÈVES DE FACTEURS

Madrid, 22 mars. — Le gouvernement ne pouvant accéder aux desiderata des facteurs des postes, ceux-ci ont déclaré définitivement la grève. Le gouvernement leur a donné un délai de quarante-huit heures, passé lequel ils les considérera comme démissionnaires. Pendant ce temps, des militaires assureront le service de distribution des lettres.

Les facteurs de Barcelone viennent aussi de se mettre en grève.

LES STOCKS DE VIVRES CLANDESTINS

Madrid, 22 mars. — Chaque jour, de nouvelles descentes de police amènent la découverte de stocks de vivres clandestins.

Dans la seule ville de Valence, on a trouvé plus de 621,000 kilos de vivres rachés, comprenant principalement du riz et du sucre.

Trente mille kilos de blé ont été saisis à Palencia dans les mêmes conditions.

A Cadix, d'ailleurs, cinq commerçants ont déjà été arrêtés pour vente de marchandises au-dessus de la taxe.

UN ACCAPAREUR

Séville, 22 mars. — Un grand propriétaire andalous, dans la ferme duquel un inspecteur des subsistances a découvert récemment une grande quantité de denrées diverses soustraites à la surveillance du service du ravitaillement, a été condamné aujourd'hui à la saisie de ces denrées, évaluées à près de 500,000 pesetas et à une amende de 100,000 pesetas.

Plusieurs incendies, dus, croit-on, aux vengeances des paysans, ont éclaté dans les dépôts de fourrage du même propriétaire. Les pertes sont importantes.

LES RUSSES EXPULSES DE BARCELONE

Madrid, 21 mars. — Le « Manuel-Calvo », qui était ancré à Barcelone depuis quelques jours, vient de lever l'ancre. Il se rend à Odessa, viâ Constantinople. On sait que cinq cents Russes environ avaient été internés à bord de ce bateau, et que leur attitude avait nécessité des mesures coercitives. Avant le départ du « Manuel-Calvo », les autorités espagnoles obligèrent trois cents de ces Russes à débarquer.

LE BANQUET DE LA COLONIE FRANÇAISE DE SANTANDER AU MARINS FRANÇAIS

Santander, 21 mars. — La colonie française de Santander vient d'offrir aux marins qui doivent ramener en France les sous-marins allemands internés en Espagne un banquet de bienvenue. Au dessert, les notabilités françaises prononcèrent des discours et portèrent des toasts patriotiques.

LES SOUS-MARINS ALLEMANDS

Madrid, 21 mars. — Des informations autorisées donnent quelques précisions sur l'affaire d'évasion de l'« UB-48 ». Le commandant allemand avait seulement l'intention de couler le submersible qui s'enfonça par l'arrière, probablement par une ouverture de tube lance-torpilles.

Interrogé, le commandant répondit : « Je n'ai pas manqué à ma parole, puisque je ne suis pas sorti des eaux territoriales espagnoles. L'« UB-23 » devait faire de même. »

L'enquête établie met en évidence que les autorités espagnoles locales furent victimes de leur excessive bonne foi. Antérieurement, M. de Romanones avait exprimé à diverses reprises le vif désir de voir rapatrier les équipages allemands dont l'Espagne a la garde.

Le soir même de l'incident du Ferrol, des ordres formels furent donnés par le ministre de la marine, à l'instigation du président du conseil, à tous les commandants des ports où sont ancrés des navires prêts à être livrés.

Aux États-Unis

Mesures contre la propagande bolcheviste

New-York, 22 mars. — L'Etat de New-York a pris la décision d'arrêter la propagande bolcheviste ouvertement organisée en Amérique et soutenue financièrement à l'étranger. Les autorités ont pris les mesures nécessaires pour intercepter la remise de fonds d'un montant de deux millions et demi environ tenus en Europe à la disposition des propagandistes.

Mort de M. Paul Beauregard

Paris, 22 mars. — Nous apprenons la mort, à l'âge de 65 ans, de M. Paul Beauregard, député de Paris, membre de l'Institut et professeur à la Faculté de droit de Paris. M. Paul Beauregard était l'auteur d'ouvrages d'économie politique universellement appréciés.

EN HONGRIE

Le Gouvernement abandonne le pouvoir au prolétariat

Bâle, 22 mars. — On mande de Budapest :

« Les puissances alliées ont fixé une zone neutre de 200 kilomètres pour éviter tout contact entre les Magyars et les Transylvains jusqu'à la fixation des limites territoriales respectives de la Roumanie et de la Hongrie. Le conseil des ministres, se basant sur les modifications capitales qu'apporte cette décision dans la situation politique extérieure et sur la catastrophe menaçant de ce fait la production hongroise, a décidé d'offrir au président Karolyi la démission du cabinet, qui a été acceptée.

Le président Karolyi a lancé ensuite une proclamation au peuple hongrois déclarant démissionner également et laisser le pouvoir au prolétariat.

Amsterdam, 22 mars. — On mande de Budapest :

« A la suite de la proclamation du comte Karolyi, le parti socialiste et le parti communiste hongrois ont décidé de fusionner sous le nom de parti socialiste hongrois et de reprendre le pouvoir. Ces partis ont déclaré le pays en état de siège. »

— Un télégramme de Berlin reproduit la dépêche suivante de Budapest :

« Samedi, M. Alexandre Gorlai assume la présidence du gouvernement révolutionnaire des conseils des ouvriers, des paysans et des soldats; Bela-Kun devient commissaire aux affaires étrangères; M. Joseph Pogany, commissaire à la guerre. Le bruit court que M. Bela-Kun a demandé à Lenine une assistance armée.

» Les journaux de Budapest ont cessé leur publication. »

Le comte Karolyi serait en fuite

Londres, 23 mars. — Un télégramme officiel reçu à Paris de Vienne annonce que, d'après un message téléphoné de Budapest, les journaux ont cessé de paraître. Le mouvement insurrectionnel semble prendre le dessus, et le comte Karolyi serait en fuite.

Un appel au peuple

Bâle, 23 mars. — On télégraphie de Budapest :

« Le parti socialiste hongrois et le conseil d'Etat révolutionnaire publient un appel à toute la population ainsi conçu :

« Le prolétariat de Hongrie a pris aujourd'hui en main tout le pouvoir. La classe ouvrière n'est pas disposée à se courber plus longtemps devant vous autres, grands capitalistes et grands propriétaires fonciers. Le pays ne peut être sauvé de l'anarchie et de l'effondrement que par l'institution du socialisme et du communisme.

» En ce qui concerne la politique extérieure, la révolution hongroise est menacée d'une catastrophe complète par suite de la décision de la Conférence de Paris d'occuper militairement presque tout le territoire de la Hongrie. L'approvisionnement de la Hongrie révolutionnaire est complètement impossible.

» Dans cette situation, il ne restait au gouvernement hongrois d'autres moyens que la dictature du prolétariat. La condition primordiale et définitive pour cela réside dans une union absolue du prolétariat : tout travailleur, homme ou femme, sera accepté dans le parti socialiste hongrois.

» Par ordre de ce parti, un Conseil d'Etat révolutionnaire prend le pouvoir. Les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire sont exercés par la dictature des conseils des ouvriers, paysans et soldats.

» Le Conseil d'Etat révolutionnaire commencera immédiatement l'œuvre de réalisation du socialisme ou du communisme. La socialisation codifiée de la propriété foncière, des mines, exploitations industrielles, banques et entreprises de transport ainsi que la réforme foncière seront réalisées par la voie des Syndicats de production socialistes. Le Conseil d'Etat organisera la puissante armée prolétarienne qui fera valoir la dictature de la classe ouvrière et paysanne vis-à-vis des capitalistes et des propriétaires fonciers hongrois ainsi que contre les boyards roumains et les bourgeois tchèques. »

» La proclamation affirme ensuite une solidarité complète avec le gouvernement russe des soviets, et offre aux prolétaires russes de conclure une alliance armée.

» Elle invite les ouvriers et les paysans de Bohême, de Roumanie, de Serbie, de Croatie à conclure une alliance armée contre les boyards, les grands propriétaires fonciers et les dynasties.

» Elle demande aux travailleurs de l'Autriche allemande et de l'Allemagne de suivre l'exemple du prolétariat de Hongrie, de rompre définitivement avec Paris, de s'allier avec Moscou, de constituer une république des conseils et de résister les armes à la main aux conquérants impérialistes.

« Le parti socialiste hongrois et le Conseil d'Etat révolutionnaire ont conscience, dit la proclamation, des difficultés et des sacrifices qu'ils rencontreront en poursuivant cette voie, mais ils doivent faire la guerre pour la libération des produits alimentaires et des mines. Ils doivent combattre pour la liberté des prolétaires hongrois et pour leur existence. Ce n'est que par ce moyen que nous obtiendrons la victoire du socialisme.

» Nous invitons chaque ouvrier et chaque paysan à travailler et à produire ou à entrer dans l'armée prolétarienne et à se sacrifier pour le triomphe de l'idée. »

Alliance étroite avec les bolcheviks

Bâle, 22 mars. — On mande de Budapest :

« La dictature du prolétariat est exercée par le conseil des ouvriers, des paysans et des soldats. **L'alliance la plus étroite par les armes et au point de vue moral doit être conclue avec le gouvernement russe des soviets, afin d'assurer la domination du prolétariat. »**

EN ANGLETERRE

La crise sociale

L'ACCORD N'EST PAS REALISE AVEC LES CHEMINOTS

Londres, 23 mars. — Les conférences qui ont eu lieu hier entre les cheminots et le gouvernement n'ont pas pu aboutir à un accord.

Une réunion tenue par les délégués des 130 section de Londres de l'Union des cheminots a voté hier une résolution affirmant qu'elles ne sont pas disposées à accepter sans grève des concessions moindres que la totalité des réclamations contenues dans le programme national.

Cette résolution sera soumise aujourd'hui à la réunion en masse des cheminots.

Un membre de la Chambre des communes, M. Thomas, a déclaré hier que la détermination des cheminots de faire grève subsiste, mais qu'aucun effort ne sera épargné pour éviter que cette grèce ne devienne nécessaire.

LES RESTRICTIONS PRENNENT FIN

Londres, 23 mars. — Toutes les restrictions seront abolies sur le thé à partir du 24 mars; sur le lard, le 31 mars.

Rétablissement du Sud-Express

Lisbonne, 22 mars. — La Compagnie des chemins de fer portugais ayant pris livraison d'importants chargements de charbon, sera à même de rétablir sous peu tous les trains qui circulaient avant la guerre, notamment le Sud-Express avec Paris, et le rapide de Madrid.

Le meurtrier de Jaurès passera lundi devant les assises

Paris, 22 mars. — Villain, le meurtrier de Jaurès, comparaîtra lundi devant le jury, après avoir attendu près de cinq années son jugement. Rappelons les faits brièvement.

LE DRAME

C'était le 31 juillet 1914. Paris était frémissant sous la menace de la guerre. Jaurès dînait avec plusieurs de ses rédacteurs et amis au café du Croissant. Les fenêtres étaient ouvertes, mais le store tiré. Le député de Carmaux était sur une banquette éloignée à peine de 50 centimètres de la fenêtre à laquelle il tournait le dos. Brusquement, le rideau est écarté, un poing apparaît armé d'un revolver et une double détonation retentit. Jaurès s'affaisse, le crâne troué. Le meurtrier tente de fuir, mais il est arrêté presque aussitôt et il n'oppose aucune résistance. Il déclare à l'agent qui l'appréhende qu'il vient de jeter dans la rue l'arme dont il s'est servi, mais qu'il a sur lui un second revolver.

MOBILE DU CRIME

Conduit devant le commissaire de police, le meurtrier déclare s'appeler Villain, âgé de vingt-neuf ans. Il dit avec le plus grand calme : « J'ai tué Jaurès parce qu'il a trahi son pays en menant une campagne contre la loi de trois ans. J'estime qu'on doit punir les traîtres et qu'on peut donner sa vie pour une cause semblable. »

Il renouvellera ses explications au magistrat instructeur et il exposera ensuite tout au long comment il a prémédité son acte.

« Des le mois de juin 1914, dit-il en substance, lors du procès intenté au dessinateur alsacien Hansi par les autorités allemandes, l'attitude de Jaurès m'avait inspiré l'idée du meurtre. Le jugement qui suivit à Jaurès son opposition à la loi de trois ans, son rôle néfaste à la cause de l'Alsace et de la Lorraine et ses campagnes antimilitaristes. Depuis deux jours, ajoutait-il, je cherchais à rencontrer Jaurès pour le tuer. »

L'avant-veille Villain avait circulé autour de sa demeure avec son revolver dans la poche.

La veille, il l'avait suivi à la sortie de l'« Humanité » et il l'avait attentivement observé pendant que celui-ci prenait une consommation au café du Croissant. Ce dernier soir, enfin, il n'avait tiré sur Jaurès qu'après s'être arrêté devant l'établissement et avoir éprouvé quelque moment d'hésitation.

L'instruction a établi que Villain n'était affilié à aucun groupement politique. Il a bien fréquenté autrefois les réunions du Sillon, mais il s'en est vite éloigné, complètement désabusé. La politique de luttes, a-t-il dit, lui déplaisait par goût et par tempérament. Il n'était d'aucun parti, et ce mot de parti lui était odieux. Il a affirmé enfin que depuis trois années il ne lisait aucun journal ni quoi que ce fût qui pût l'éloigner des préoccupations de la question de l'Alsace et de la Lorraine.

L'ETAT MENTAL DU MEURTRIER

Villain est ingénieur agronome, diplômé de l'Ecole d'agriculture de Rennes. Il n'a jamais exercé la profession à laquelle il s'était préparé. Il fut surveillant dans une école privée; mais le directeur de l'établissement dut se priver de ses services à raison de son manque d'autorité sur les élèves. Esprit inquiet et qui se fixe difficilement, il s'éprit tour à tour de littérature et d'archéologie et des beaux-arts. Il a une hérédité chargée : sa mère est internée dans un asile d'aliénées, et sa grand'mère paternelle a manifesté des troubles cérébraux. En 1915, il a eu la fièvre typhoïde. Les docteurs Gilbert Ballet, Briand et Dupré, qui l'ont examiné au point de vue mental, déclarent cependant qu'il a commis son crime avec lucidité, en connaissance de cause, en dehors de tout mobile pathologique, et qu'en conséquence il doit rendre compte de son acte à la justice.

Toutefois, ces conclusions des médecins experts sont tempérées par les constatations suivantes : Villain est atteint d'un déséquilibre mental complexe qui se traduit par de la débilité intellectuelle et des anomalies mutiples.

LES DEBATS

Les audiences seront présidées par M. le conseiller Boucard. Le siège du ministère public sera occupé par M. l'avocat général Beguin. Mme Jaurès et son jeune fils seront partie civile au débat.

Les avocats sont Mes Duclos de la Haille, Paul Boncour, ancien ministre socialiste; Oustry et Le Troquer.

L'accusé sera défendu par Mes Henri Géraud et Zévaès, ancien député socialiste. On prévoit six audiences.

LA LIGNE D'AEROPLANES PARIS-BORDEAUX EST INAUGURÉE

Paris, 23 mars. — Sur l'initiative du colonel Leclerc, chef du service de l'aéronautique civile, un service officiel et permanent vient d'être créé dans le but de transporter courrier et voyageurs de Paris à Bordeaux et vice versa en moins de quatre heures. Ce service pouvait fonctionner dès le 1er mars, mais la date dut en être remise faute de pilotes. En « exploitant » théoriquement cette ligne d'aviation civile, on veut se rendre compte, en transportant des passagers, des colis et du courrier, des dépenses qu'elle entraîne et des recettes qu'elle pourrait recueillir.

Les formalités sont très simples. Toute personne désireuse d'emprunter les services de la ligne aérienne Paris-Bordeaux n'a qu'à adresser une demande au service de l'aéronautique civile, 282, boulevard Saint-Germain, en employant la formule suivante :

« Je soussigné... demande à être transporté par avion de... à... le..., à... heures, et dégage l'Etat de toutes responsabilités, notamment en cas d'accidents, de dommages ou de retards. A..., le... Signature. » (La signature doit être précédée des mots : « Lu et approuvé, » écrits de la main du signataire.)

LA « ROUTE »

Provisoirement, les départs ont lieu au champ d'aviation du Bourget, et l'atterrissage se fait à l'aérodrome de Mérignac, près de Bordeaux. Une seule escale en cours de route : à Châteauroux. Là, une station est aménagée où le pilote trouve de l'essence, des pièces de rechange, une équipe de mécaniciens, des appareils complets pour le cas où le leur ne pourrait plus continuer la route, et des pilotes de remplacement.

En plus de l'escale de Châteauroux, on a prévu, à égale distance de Paris-Châteauroux et de Châteauroux-Bordeaux, deux points de secours en cas d'atterrissage forcé. Ce sont : Orléans et Angoulême, où se tiendront en permanence des équipes de dépannage.

Donc trois aéros-gares : Paris, Châteauroux (relai), Bordeaux. Deux postes de secours : Orléans, Angoulême. Deux postes téléphoniques : Romorantin, Etampes. Des postes de T. S. F. ont été installés sur tout le parcours afin de faire connaître aux deux « têtes de ligne » la marche de chaque appareil.

LE COURRIER POSTAL

Dans la partie précédemment réservée aux bombes, l'avion porte le courrier sans augmentation de taxe. Eh cas d'atterrissage forcé, des autos du service de l'aviation prendront le courrier pour le transporter à destination sans que ce soit au détriment des passagers.

LE COURRIER BORDEAUX-LYON

La ligne postale aérienne Paris-Bordeaux, qui rendra de grands services pour les courriers urgents, sera, lorsqu'elle fonctionnera normalement, dédoublée à Châteauroux par une ligne qui se dirigera sur Lyon, et qui est actuellement à l'étude. Cette seconde voie permettra au courrier de Bordeaux à Lyon de gagner 14 heures sur les 28 heures de parcours actuel par voie ferrée, de sorte que ce changement d'horaire dans le départ du courrier permettra de distribuer à Lyon 24 heures plus tôt les lettres expédiées de Bordeaux.

L'HORAIRE OFFICIEL

L'horaire officiel prévu est le suivant :

De Paris à Bordeaux : Paris, départ, 10 heures. Châteauroux, arrivée, 11 h. 55. Départ, 12 heures. Bordeaux, arrivée, 14 heures (au plus tard).

De Bordeaux à Paris : Bordeaux, départ, 12 heures. Châteauroux, arrivée, 14 h. 30. Départ, 14 h. 35. Paris, arrivée, 16 h. 30 (au plus tard).

LES DEPARTS

Le départ de l'aérodrome du Bourget s'effectuait sous la haute direction du chef d'escadron Paul Vignon, commandant le 134e groupe d'aviation, et en présence du colonel Leclerc, chef du service civil de l'aéronautique.

Les conditions du voyage iront en s'améliorant au point de vue du confort. Pour l'instant, les passagers voyagent sur biplaces de bombardement. Plus tard, les appareils de ce service seront aménagés afin que le ou les passagers puissent voyager à couvert. Néanmoins, pour le moment, l'administration fournira les combinaisons et accessoires nécessaires afin d'éviter les inconvénients du vent et du froid pendant la traversée.

LA PREMIÈRE JOURNÉE

De Paris à Bordeaux

Le départ

Le premier avion, un appareil de l'escadrille 56, piloté par le maréchal des logis Guillemot, qui avait pour observateur l'aspirant Schurch, est parti à 10 h. 45. Il emportait 120 kilos de lettres. Le second avion, de la même escadrille, a décollé deux minutes plus tard; il était piloté par le sergent Jardy.

A l'escale de Châteauroux

Châteauroux, 23 mars. — L'avion postal et son convoyeur, venant du Bourget, ont atterri sans incident à onze heures quarante-cinq et à onze heures cinquante-cinq, en avance de 12 et 10 minutes sur l'horaire, ayant accompli les 230 kilomètres en 1 h. 45 et 1 h. 43, soit à une vitesse moyenne de 130 kilomètres à l'heure.

Les pilotes et les passagers ont pris place sur les appareils préparés au relai et sont repartis pour Bordeaux à 11 h. 55, emportant les 120 kilos de lettres qui leur ont été confiés.

De Bordeaux à Paris

Le départ

Malgré le mauvais temps, le premier avion du service postal aérien est parti de l'aérodrome de Beau-Désert dimanche à midi 13 minutes.

L'avion qui effectue ce premier voyage officiel est un biplan muni d'un moteur de 300 HP, pouvant atteindre une vitesse moyenne de 170 kilomètres. Il fait partie de l'escadrille B. R. 226, qui vient du front, et qui l'a quitté le 3 mars.

Cet avion est piloté par l'adjudant Vachot, ayant comme observateur l'aspirant Peyrat. On pense que l'avion arrivera à Châteauroux vers quatorze heures trente.

Ce que disent les Journaux

UN NOUVEAU PERIL : LA HONGRIE

Puisque les alliés ne veulent pas ou ne pensent pas actuellement tenter une intervention militaire contre les bolcheviks russes, M. Raymond Recouly estime et démontre (**Figaro**) qu'il est au moins indispensable de fortifier de notre mieux les deux nations directement intéressées à contenir la poussée maximaliste : la Pologne et la Roumanie. En effet :

« Ce sont là les deux piliers principaux de ce front oriental qu'il s'agit de constituer au plus vite contre la menace des légions de Trotzky. Cette nécessité est d'autant plus urgente que les dernières nouvelles de Hongrie sont loin d'être rassurantes.

» Au lendemain de l'armistice, les alliés, et la France surtout, pouvaient faire en Hongrie tout ce qu'ils voulaient. Nous n'avions qu'à donner des ordres et ces ordres auraient été immédiatement obéis. Mais il aurait fallu avoir une politique et savoir où l'on allait. Notre diplomatie ne s'est pas donné cette peine. Elle n'a eu sur place aucun agent. Elle a laissé les militaires se débrouiller comme ils le pouvaient, sans leur adresser le moindre directive.

» Tout naturellement, les Hongrois, qui étaient il y a trois mois la docilité même, suivent maintenant l'exemple allemand et relèvent la tête. Que nous ayons à les sommer demain d'éloigner leurs troupes de la Transylvanie il est à craindre que nous ne rencontrions de leur part certaines résistances.

» Or, circonstance aggravante, entre ce front roumain et polonais, du côté de l'Est, il existe malheureusement **une très large brèche**, par où les armées bolchevistes pourraient, aux premiers beaux jours, communiquer **librement** avec la Hongrie. Si cette communication s'établissait — et je le répète, l'Entente ne dispose sur place d'aucune force pour l'empêcher, — l'invasion bolcheviste atteindrait rapidement et aisément le cœur même de l'Europe centrale. »

APRES LE DISCOURS DE M. BRIAND

Le discours de M. Briand éveille dans le pays des échos profonds constate le **Gaulois** :

« On sait comment la Chambre l'a accueilli. Il suffisait de lire les journaux d'hier, d'écouter les conversations pour comprendre à quel point l'orateur se trouvait d'accord avec l'opinion publique. Cette opinion publique, nos dirigeants, étourdis par le langage spécial du Parlement, aveuglés par la lumière factice du Palais-Bourbon, sont trop portés à n'en pas faire le cas qu'elle mérite. Chez nous, à aucun degré, on n'a eu pendant cette guerre le souci de guider l'opinion publique. Depuis l'armistice on a eu le grand tort de la laisser vagabonder et s'égarer. De là vient en partie l'état de malaise où nous vivons. »

UNE MONSTRUEUSE DUPERIE

Telle apparaît à l'un de nos plus compétents écrivains spécialistes, M. Georges Prade, du **Journal**, d'après ce qui en a été révélé, la clause de désarmement aérien imposée à l'Allemagne :

« Pénétrons-nous donc, répétons-le, écrit-il, de cette idée élémentaire : Si en 1921, par exemple, l'Allemagne possède, le 14 juillet, à midi, 5,000 avions postaux capables de transporter chacun 2,000 kilos de lettres, colis ou passagers à 1,000 kilomètres (c'est un avenir qui est déjà le présent), quelques heures après, le même jour, elle pourra les avoir transformés en 5,000 avions de bombardement portant chacun 2,000 kilos de bombes à 500 kilomètres de leur point de départ avec retour en Allemagne.

» Quant à la clause des aérodromes éloignés de 150 kilomètres du Rhin et des frontières italiennes et tchéco-slovaques, j'ai peine à ne pas croire à une plaisanterie pure et simple. Je n'estime révéler aucun secret capital en dévoilant qu'un bon champ de luzerne ou de blé ou n'importe quel pré bien fauché constitue à la frontière réelle, sans qu'on le puisse soupçonner, un splendide aérodrome d'escale, où, en quelques minutes, on fait le plein avec l'essence apportée en camions en venant de l'aérodrome officiel.

» Je ne prétends point dire : Voilà ce que fera l'Allemagne. Il est très possible qu'elle ne fasse rien du tout. Mais j'affirme : Voilà ce qu'on peut aisément faire au travers des mesures imposées.

» Vous me direz : « Et le remède ? » Il est simple : Ce n'est pas l'aviation **militaire et navale** allemande qu'il faut réglementer, c'est **l'aviation allemande** tout court. On a bien interdit toute fabrication de canons lourds et à longue portée. Interdisez celle de tout avion lourd et à longue portée, c'est-à-dire à grand rayonnement. Simple calcul de proportion entre la surface alaire de l'appareil et le poids à l'heure de combustible consommé.

» Cela n'empêchera pas l'Allemagne d'avoir une aviation à **usage civil à l'intérieur** avec des poids légers et des étapes courtes, ce qui n'est d'ailleurs pas gênant dans un pays à population aussi dense. Mais, en cas de transformation rapide, ce qui est le seul danger, vous n'en tirerez que ce que vous y aviez mis : peu de kilogrammes et peu de kilomètres. Ce sont des canons aériens de campagne inoffensifs par comparaison. Sinon, pourquoi proscrivez-vous la fabrication des canons lourds à longue portée qui envoient à 25 kilomètres 300 kilos de projectiles, et permettez-vous celle des canons plus lourds et à plus longue portée qui lancent à 500 et 1,000 kilomètres un obus d'une ou deux tonnes? Il ne faut qu'une heure pour les mettre en batterie. Et il leur faut trois heures pour revenir du Rhin à Paris, quatre heures de votre « officiel et un peu candide aérodrome ». Voilà ce qu'il faut savoir. Voilà le problème qu'il faut résoudre. Voilà le sens général de la solution possible. Tout le reste est littérature. »

Les traîtres du Nord

Lille, 22 mars. — L'autorité militaire et la justice civile se préoccupent actuellement de rechercher de nombreux individus qui ont pratiqué le trafic de l'or pendant les hostilités. Les principaux chefs de la bande sont, à Lille : le professeur Aubert, ex-collaborateur de la « Gazette des Ardennes », et un marchand de vin nommé Gabriel Durand.

Aubert était professeur de mathématiques et ingénieur; au moment de l'invasion, il habitait Lille, où, sous la protection des Allemands, il installa bientôt un cabinet d'affaires. Il s'occupa d'abord du fructueux trafic du sucre, puis il fit en grand le racolage et le change des billets de banque français et belges et des titres de rente. Il draina naturellement aussi l'or. Il achetait, en outre, le caoutchouc sous toutes ses formes : pneumatiques, enveloppes de bicyclettes, chambres à air, etc., produit qui était particulièrement recherché par l'ennemi.

Pendant l'occupation, la justice française demeurée à Lille, émue des agissements du professeur, voulut surve

Dépêches de la Nuit

En Russie

Les Bolcheviks en retraite sur tous les fronts lithuaniens

Berne, 21 mars. — *Le bureau de presse lithuanien dit que les Bolchevistes sont en retraite sur tous les fronts. L'état-major lithuanien espère reprendre Vilna, la capitale, à bref délai.*

UNE FLOTTILLE BOLCHEVISTE SE REND AUX ANGLAIS

Bakou, 22 mars. — Neuf navires de la flotille de la mer Caspienne, formée par le gouvernement socialiste révolutionnaire centro-caspien en 1918 pour combattre les bolcheviks turcs, viennent de se rendre en raison des mesures énergiques prises par les autorités britanniques. Depuis quelque temps on savait que cette flotille avait des relations avec les bolcheviks.

La position des Britanniques à Bakou est maintenant très forte. Les Britanniques peuvent faire face à toutes les difficultés et rétablir l'ordre et la tranquillité.

Au Maroc

DES TROUPES ESPAGNOLES COMBATTENT RAISULI

Tanger, 22 mars. — Une rencontre aurait eu lieu entre les troupes espagnoles sortant de Tetouan et se dirigeant vers Dar-Ben-Korich et une fraction de partisans de Raisuli.

LES ESPAGNOLS OCCUPENT UNE POSITION IMPORTANTE

Madrid, 22 mars. — M. Romanones, parlant des opérations militaires de ces jours-ci dans la zone espagnole du Maroc, dit qu'elles ont été décidées d'un commun accord entre le gouvernement et le général Berenguer. Le ministre a ajouté que la position occupée est d'autant plus importante qu'elle est située sur le territoire d'une des tribus les plus rebelles comptant environ 9,000 fusils, et qu'elle se trouve à moitié chemin entre Ceuta et Tétuan, dominant la ligne du détroit de Gibraltar, en face de Tarifa.

RAISULI MOBILISE

Tanger, 19 mars (retardée). — Raisuli a incarcéré des hommes des tribus qu'il soupçonne d'avoir eu des relations avec les Espagnols. Il a brûlé aussi les maisons de ceux qui allèrent à Tétouan se soumettre au sultan, et il a lancé un appel aux tribus de s'unir pour la défense du pays.

Les tribus des montagnes sont de nouveau unies sous la bannière de Raisuli, qui a mobilisé ses forces.

Les autorités espagnoles ayant annoncé l'intention d'ouvrir de nouveau la route Tanger-Tetouan, que Raisuli garde fermée depuis des années, Raisuli a placé 400 hommes armés au fondak des Quadras, et renforce tous ses postes le long de la route. Il a pris des dispositions générales pour empêcher l'avance des Espagnols. Il s'est précautionné aussi contre les attaques aériennes. Il semble que Raisuli s'est mis en opposition directe avec les Espagnols.

OPERATIONS MILITAIRES ESPAGNOLES ET FRANÇAISES

Tanger, 14 mars (retardée). — Les troupes espagnoles de la région d'El-Koar ont effectué avec succès, dans le territoire des Ahl-Seril, une petite opération, au cours de laquelle elles ont poussé la ligne de leurs points d'appui à huit kilomètres plus à l'est; jusqu'au djebel Bebbah, près du gué du même nom, où deux nouveaux blockhauss ont été construits.

D'autre part, les forces mobiles du poste français d'Arbaoua, se portant sur quelques douars dissidents de la fraction des Ahl-Seril, située en zone française, ont reçu la soumission des villages qui étaient en état de rebellion depuis le mois de juillet.

On signale une détente sensible dans la région d'Ouezzan, où les éléments loyalistes sont en train de regagner le terrain perdu.

Tirages financiers

COMMUNALES 1892

Le numéro 4,703 gagne 100,000 fr.
Le numéro 328,404 gagne 30,000 fr.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. :
316,425 27,450
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :
497,620 287,455 27,066 463,572
Les trente numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :
7,867 44,998 54,224 69,609 79,525 102,053 114,817
121,794 124,658 131,332 131,638 155,028 170,772 178,577
207,527 222,679 252,811 257,660 302,986 311,591 322,332
333,988 334,034 340,639 374,229 377,414 399,912 439,778
455,172 477,322

FONCIERES 1895

Le numéro 305,739 gagne 100,000 fr.
Le numéro 225,348 gagne 25,000 fr.
Le numéro 1,403 gagne 10,000 fr.
Les trois numéros suivants gagnent chacun 6,000 fr. :
453,765 450,382 98,792
Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :
12,134 29,894 49,506 506,263 58,355 60,295 70,588
76,481 76,749 76,698 86,007 107,077 128,365 128,784
144,668 148,633 155,160 163,175 166,038 173,300 185,158
185,745 188,538 188,925 208,056 209,285 228,592 254,818
255,570 261,303 267,430 278,120 286,161 287,372 296,161
319,082 339,923 345,189 346,725 387,221 399,060 403,909
415,413 421,606 421,803 437,061 483,058 484,813 493,043
498,144.
3,694 numéros au pair.

COMMUNALES 1912

Le numéro 1,277,496 gagne 100,000 fr.
Le numéro 918,140 gagne 10,000 fr.
Les douze numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :
204,003 534,403 597,520 634,155 639,264 898,665
[illegible],742 1,069,075 1,089,765 1,113,436 1,264,409 1,647,767
Les cent numéros suivants gagnent chacun 500 fr. :
[illegible],645 42,383 68,976 99,895 118,559 140,464
150,626 165,475 179,555 193,943 196,541 200,864
202,150 247,780 218,139 264,196 265,188 302,497
[illegible],239 340,541 342,954 346,517 349,871 361,853
404,828 463,658 467,635 535,231 552,356 553,491
565,114 645,052 662,516 681,005 686,342 699,146
706,560 710,610 743,037 749,569 758,800 763,336
788,247 797,157 800,053 866,268 943,029 954,400
969,767 976,337 977,144 979,849 988,678 1,002,692
1,031,482 1,052,894 1,053,103 1,070,447 1,071,865 1,090,571
1,103,275 1,130,720 1,157,913 1,169,793 1,175,835 1,200,371
1,206,105 1,213,555 1,276,168 1,276,543 1,289,537 1,290,771
1,313,726 1,353,432 1,378,484 1,381,570 1,395,108 1,412,757
1,449,899 1,475,882 1,494,148 1,524,909 1,547,225 1,567,951
1,611,361 1,623,528 1,654,267 1,665,120 1,671,725 1,711,346
1,719,498 1,751,131 1,774,619 1,794,378 1,806,635 1,819,547
1,832,964 1,865,524 1,874,517 1,916,656

BORDEAUX

Il y a un an

24 MARS 1918

Sur le front britannique, les Allemands réalisant un effort considérable, ont franchi la Somme. Au sud de Péronne, nos alliés, après une magnifique résistance, ont dû se replier.

Continuation du bombardement de Paris par une pièce allemande à longue portée.

A l'Hôtel de Ville

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira en séance publique à l'hôtel de ville, mardi prochain 25 mars, à cinq heures du soir.

Heures de fermeture des cafés et restaurants

Par décision du gouvernement, les cafés, restaurants, auberges, débits de boissons, etc. pourront rester ouverts jusqu'à 22 h. 30 à partir du 20 courant.

Prolongation de la Foire

Par décision de M. le préfet de la Gironde, la foire des Quinconces est prolongée jusqu'à jeudi inclusivement.

Légion d'honneur

Sont inscrits pour chevalier :

Métras, capitaine au 57e d'infanterie; Guillou, sous-lieutenant au 144e; Robert, lieutenant au 57e; Carayon de Talpeyrac, sous-lieutenant au 57e.

Médaille militaire

Sont inscrits : Felquin, soldat au 7e colonial; Condoure, sergent au 7e colonial; Laborde, sergent au 57e d'infanterie; Perrais, caporal au 144e; Clavier, adjudant au 57e d'infanterie.

Consulat de Panama

MM. les chargeurs sont informés qu'à partir de ce jour, les bureaux du consulat de Panama seront transférés cours du Médoc, n. 82, et ouverts de deux heures à quatre heures.

La mascotte de l'«Amiral-Troude»

Sous ce titre, nous avons relaté, dans notre édition du 16 mars, l'arrivée à Bordeaux, par le vapeur « Amiral-Troude », de la brebis « France ». Nous y parlions des conditions dans lesquelles elle avait été offerte à l'équipage à son arrivée en Argentine, et pourquoi ce dernier consentait à s'en défaire.

De nombreuses et avantageuses offres ont été adressées par des œuvres de charité et des particuliers tant à bord de l' « Amiral-Troude » qu'au journal la « Petite Gironde » pour acquérir la précieuse brebis. Malheureusement, d'après une lettre qui nous est communiquée, nous apprenons que l'odyssée de « France » n'est pas terminée.

L'inspecteur du bétail sur pied de notre ville a fait savoir que la côte occidentale d'Afrique et celle du Sénégal étant actuellement contaminées par la peste bovine, la brebis ne pourrait être débarquée que pour être conduite à l'abattoir.

L'équipage du navire, se refusant à cette solution tragique, a décidé que « France » serait conservée à bord, où elle continuerait sa protection bienfaisante sur le « Troude » et son personnel.

L'équipage nous prie de remercier vivement toutes les personnes qui se sont intéressées au sort de la charmante mascotte.

Ligue nationale française

Quatrième conférence de M. Henri de Noussanne, président de la Ligue nationale française, le lundi 24 mars, dans l'amphithéâtre de la Société Philomathique, rue Saint-Sernin, 66.

M. de Noussanne parlera sur le sujet suivant : « Réfection de la France. »

La conférence sera présidée par M. Philipart.

Vente de blés avariés

Le bureau permanent des céréales de la Gironde porte à la connaissance des intéressés que les services du ravitaillement disposent, aux docks Sursol, d'un lot de 180 tonnes environ de blés avariés utilisables pour la nourriture des animaux.

M. le Sous-Secrétaire d'Etat du ravitaillement ayant prescrit de recueillir les différentes offres que pourraient présenter les intéressés et de les lui faire parvenir afin de lui permettre de consentir des cessions de ces grains aux plus offrants, le bureau permanent invite les acheteurs éventuels à lui adresser par écrit, à la préfecture de la Gironde, les dites offres portant tant sur les quantités demandées que sur les prix proposés au quintal métrique avant le 31 mars.

Notes d'élégance

Il m'est très agréable de rendre hommage aux heureuses améliorations de l'Académie de Beauté de Bordeaux depuis le retour de M. Camille; il s'est assuré une collaboration précieuse qui lui fait honneur et à laquelle j'applaudis :

Mme Errécart, manucure-masseuse, qui excelle dans l'épilation électrique, très attachée à sa clientèle et toujours si heureuse dans le choix des produits de beauté et des parfums;

Mlle Renée la seconde admirablement avec son talent plein de charme et sa connaissance parfaite de la langue anglaise;

M. Laurent, coiffeur bien connu de toutes les mondaines soucieuses d'avoir leur chevelure admirablement teinte et ondulée;

Mme et M. Camille, dont je ne veux que rappeler le nom, et dont les beautés et les coiffures si remarquées à nos galas du Grand-Théâtre sont pour toutes une garantie de travail irréprochable.

Soyez élégantes en ces heures de victoire, écoutez-moi; vous trouverez accueil aimable, conseils gratuits et dévoués, salons confortables et chauffés, chez Camille, 17, passage Sarget. Tél. 20.07.

Madame Y. DE COURLANDE.

UNE LOGEUSE ASSASSINÉE

On la découvre sur un lit baillonnée et ligotée

LE VOL EST LE MOBILE DU CRIME

Dimanche matin, à onze heures, un crime a été découvert à Bordeaux, rue de Cursol, 8. Mis au courant, un de nos rédacteurs s'est rendu sur les lieux et a recueilli sur cet horrible événement les renseignements ci-après :

SILENCE TROUBLANT

La maison portant le numéro 8 de la rue de Cursol est élevée de trois étages. Au rez-de-chaussée est un magasin où l'on fait des réparations de chaussures. Les trois étages sont des chambres meublées louées au mois. La gérante de ces chambres, Mme Marie Chousserie, âgée de soixante-quinze ans, habitait au premier étage, sur le derrière de l'immeuble. Une dame X..., amie de la logeuse, partageait quelquefois la chambre de celle-ci.

Or, samedi soir, vers neuf heures, Mme X... se présentait rue de Cursol. Elle eut beau frapper à la porte de Mme Chousserie, appeler. Le silence seul lui répondit. Elle essaya de faire tourner le loquet. La porte résista : elle était fermée à clé. Mme X... pensa que la septuagénaire s'était couchée et que, probablement bien endormie, elle n'entendait pas ses appels.

Elle se retira donc pour aller passer la nuit chez une autre personne. Mais dimanche matin, à huit heures, elle revenait rue de Cursol et frappait de nouveau à la porte de la logeuse. Ce fut toujours le même silence.

Justement inquiète, Mme X... fit part de ses impressions aux locataires, puis elle se rendit à la Permanence et avertit M. Farfals, chef de la Sûreté, qui était de service à l'hôtel Dalléas. Le sous-inspecteur Darqué fut chargé d'aller aux renseignements. Il revint un moment plus tard et déclara ceci :

« On n'entend encore aucun bruit dans l'appartement de Mme Chousserie, et la porte de son appartement est toujours fermée à clé, mais cette dernière n'est pas à la serrure. Monté sur une échelle, j'ai regardé par l'imposte de la porte. Il y a du désordre dans l'appartement, mais je n'ai pas vu la logeuse. J'ai le sentiment que la malheureuse femme a été assassinée.

LA DECOUVERTE DU CADAVRE

Accompagné du sous-inspecteur Darqué et de l'agent Darribehaude, le chef de la Sûreté se rendit aussitôt rue de Cursol, 8. Il frappa à son tour à la porte de l'appartement de Mme Chousserie. N'ayant obtenu aucune réponse, il fit appeler un serrurier. Ce dernier ne put ouvrir la porte à l'aide de clé; il dut l'enfoncer à coups de marteau.

M. Farfals et ses collaborateurs entrèrent dans la première pièce de l'appartement, servant de salle à manger. Tout était sens dessus dessous. Tous les meubles avaient été ouverts, et leur contenu — linge, objets divers — répandu sur le plancher.

Dans une seconde pièce, attenante, était la chambre de la logeuse. La pauvre femme fut découverte sur son lit, couchée sur le dos. Une couverture cachait son visage, tuméfié. Elle était bâillonnée; elle avait les mains ligotées sur la poitrine; ses pieds étaient également attachés l'un à l'autre.

La septuagénaire était morte étouffée. Peut-être même l'avait-on étranglée après l'avoir réduite à l'impuissance.

L'ENQUETE — LES CONSTATATIONS

Transport de justice

Le chef de la Sûreté procéda aux constatations d'usage, puis fit prévenir le parquet.

A midi, arrivaient rue de Cursol MM. Rontin, procureur de la République, et Dubernet de Boscq, juge d'instruction. M. Farfals mit les magistrats au courant des premières constatations qu'il venait de faire. Le vol était naturellement le mobile du crime. Mais quel butin le ou les assassins avaient-ils emporté ? Pour le moment, personne ne pouvait encore le préciser.

Mme Chousserie était très économe; elle avait chez elle, paraît-il, des bijoux, de l'argent et des valeurs. Les bandits ne devaient pas ignorer ce détail.

Les membres du parquet ont pris un minutieux constat des lieux et fait appeler M. le docteur Salesses, médecin légiste, qui aura mission de procéder à l'autopsie de la victime.

LE CRIME FUT COMMIS EN PLEIN JOUR

A quel moment la logeuse avait-elle été assassinée ? Il ne fut pas difficile de s'en rendre compte.

Vers deux heures et demie, samedi après-midi, une domestique, qui « fait les chambres », était venue la trouver pour lui remettre la clé des appartements mis en ordre. Vers trois heures, la même personne revenait auprès de la septuagénaire pour lui rapporter un balai. Elle n'avait pas pu voir la logeuse. Elle crut que celle-ci faisait la sieste. Un charbonnier vint dans le même temps, et, croyant lui aussi que Mme Chousserie reposait, il avait déposé sur le palier un sac de charbon destiné à la logeuse. Le crime, à ce moment-là, était commis, et les malfaiteurs avaient eu le temps de s'enfuir après avoir refermé la porte à clé et emporté celle-ci.

La logeuse vivait seule; elle était d'origine alsacienne. Elle ne comptait comme famille qu'une nièce demeurant à Paris. Mme Chousserie habitait rue de Cursol depuis trente-deux ans. Elle était très aimée des gens avec qui elle était en rapports. Avant de prendre la gérance des chambres de la rue de Cursol, pour lesquelles elle payait 400 fr. par trimestre au propriétaire, la pauvre femme avait tenu un meublé place Sainte-Colombe. C'est parce qu'elle se plaignait souvent d'être malade qu'on ne s'inquiéta pas tout d'abord de son silence.

A LA RECHERCHE DE L'ASSASSIN

Plusieurs brigades de policiers ont été mises en campagne en vue de rechercher les meurtriers. Jusqu'à présent, on n'a aucune piste. On pouvait entrer facilement dans la maison qui, en raison de sa destination, restait ouverte une grande partie de la nuit. Des femmes amenaient des amis occasionnels. Précisément, pour faire cesser cet état de choses, la septuagénaire était résolue à donner congé à certaines de ses locataires. C'était, croyons-nous, même chose faite.

En tout cas, la porte de la rue étant ouverte, il a été aisé à des malfaiteurs de s'introduire dans la place. Aucun cri n'a été entendu; aucun bruit n'a été perçu dans la maison, durant l'après-midi de samedi, par les locataires. Les bandits avaient bien combiné leur coup, et ils durent, suppose-t-on, prendre la bonne femme par surprise, puisqu'elle ne put pas proférer un cri.

L'enquête se poursuit.

Un détail, pour terminer. Contrairement à tous les usages établis, les journalistes des quotidiens bordelais ont été tenus à l'écart de la maison du crime. C'est une procédure nouvelle contre laquelle ils ont le droit et le devoir de protester.

COURRIER DE L'AMERIQUE DU SUD

Le *Samara* à Bordeaux

Le « Samara », commandant Barbot, de la Compagnie Sud-Atlantique, parti de Bordeaux le 10 janvier, à destination du Brésil et de La Plata, a dû, par suite de troubles survenus en Argentine, arrêter son voyage à Montevideo, puis revenir à Santos où il effectua le déchargement de ses marchandises et embarqua des passagers et une nouvelle cargaison pour notre port. Après avoir touché à Dakar, puis à Lisbonne, où il prit du charbon, le « Samara » entrait en Gironde vendredi soir, suivait pour Bordeaux où il accostait au poste de la Compagnie samedi à dix heures et demie.

Le voyage de retour a été assez mouvementé et le gros temps s'est fait particulièrement sentir entre Dakar et Lisbonne.

A bord, complet de passagers et de marchandises.

Le débarquement a eu lieu sous la surveillance de MM. Castaing, commissaire du bord, et Meunier, chef du service des passagers.

Parmi les cent trente-cinq passagers de cabine triés : MM. Pavon et Vizentiettes, retour de mission. Ces personnages s'étaient rendus en Amérique du Sud pour liquider la livraison de chevaux effectuée au gouvernement français pendant la guerre.

La chargement des marchandises que nous rapporte le « Samara » est intéressant au plus haut point, car il se compose de 70,000 sacs de café, de 2,000 caisses (60 kilos chacune) de saindoux, de 5,000 sacs de lentilles et de 100,000 kilos de confitures.

Fort heureusement, d'autres produits alimentaires nous arriveront incessamment. On parle, notamment, d'un stock important de cafés, dont 70,000 sacs arrivés par le « Samara », ne sont que le début d'une commande de 1 million 200,000 sacs passée par le service de ravitaillement du gouvernement français. Notons, en outre, que le traité d'achat fait il y a deux ans nous a été très avantageux, car, à ce moment, le café vendu au Brésil à 75 centimes le kilo vaut actuellement 2 fr. Il est aussi intéressant de savoir que les gouvernements alliés ont, en prévision des temps difficiles à venir, acheté les blés de la prochaine récolte en Argentine.

La mission médicale brésilienne, qui après avoir visité la France, est retournée à Rio-de-Janeiro par le « Samara », a beaucoup parlé de l'accueil très sympathique dont elle avait été l'objet parmi nous; cette impression nous a été des plus favorables et a raffermi l'amitié qui unit les latins d'Amérique à la nation française.

D'après les échos recueillis à bord du « Samara », les troubles insurrectionnels qui ont éclaté en Argentine au commencement de janvier 1919 ont été d'une gravité exceptionnelle. Les insurgés avaient tout mis en action pour résister aux moyens énergiques employés par le gouvernement. Barricades et mitrailleuses étaient les moyens de défense du parti ouvrier. On nous affirme qu'au cours de ces vilains jours, il y eut dans les rues de Buenos-Ayres 800 morts et environ 2,000 blessés.

Quoique réprimé, ce mouvement tend à reprendre, car les menées boches continuent; on craint qu'une nouvelle manifestation de la part des ouvriers ne se produise au mois de mai prochain.

La situation commerciale ne nous est pas des plus favorables, malgré les efforts concertés de la colonie française qui voudrait pouvoir éliminer les maisons allemandes; mais celles-ci, qui agissent à couvert en fournissant de gros capitaux réussissent, car elles ont à leur disposition un tonnage disponible qui leur est offert par les Compagnies maritimes anglaises qui font le cabotage des côtes de La Plata et du Brésil.

Les Anglais disposant eux aussi de tonnage important, peuvent nous concurrencer avantageusement sur les marchés sud-américains.

Ravitaillement civil

Les mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 mars courant, la municipalité fera vendre du bois de chauffage au magasin de la Ville situé rue Courpon (en face de l'église Saint-Bruno), de neuf heures à onze heures et demie du matin et de une heure et demie à quatre heures de l'après-midi :

Les prix de vente sont les suivants :

Bois de pin non scié, 7 fr. les 100 kilos; bois de pin scié à quarante centimètres et fendu, 10 fr. les 100 kilos; bois de pin scié à quinze centimètres et fendu, 11 fr. les 100 kilos.

Vente d'œufs mirés, oignons, carottes et topinambours par la municipalité

Lundi 24 courant, la municipalité fera vendre des œufs mirés, des oignons, des carottes et des topinambours sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons, marché de la place Amédée-Larrieu et marché de la place Saint-Martial. Les prix et les heures de vente ne sont pas modifiés.

Il ne sera pas rendu de monnaie.

PRIOR

« Roy des Mousseux »
« Mousseux des Roys »
Adr. Priori-Nantes

PETITE CHRONIQUE

ACTE DE PROBITE. — M. Elie Courbin, gérant du dépôt de l'Aquitaine, 9, place des Capucins, a trouvé dans son magasin un portefeuille contenant une somme assez importante et divers papiers qu'il s'est empressé de mettre à la disposition du perdant. Nos sincères félicitations.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Jeudi après-midi, des difficultés d'ordre matériel ayant surgi entre la direction de l'armement et différents groupes de l'équipage du « Martinique », le départ de ce vapeur dut être ajourné; samedi soir, vers six heures, une entente ayant abouti, ce paquebot quittait Bordeaux deux heures plus tard, à destination de Casablanca.

A bord, 230 passagers de cabine, environ 40 officiers et trois compagnies du 13e tirailleurs.

Au nombre des officiers, citons : le commandant Brillat-Savarin, de l'artillerie de marine et le commandant d'armes, M. Lafargue, qui se rendent à Rabat.

L'embarquement, qui a eu lieu vendredi à 15 heures, s'est effectué avec un ordre parfait sous l'intelligente surveillance du commissaire du bord, M. Duprat, et du maître d'hôtel, M. Barnier.

Egalement à bord M. Maury, ingénieur adjoint auprès du lieutenant-colonel Clavel, inspecteur général des ponts et chaussées, qui se rend comme ingénieur en chef au Maroc, pour les travaux de chemins de fer de Tanger, Fez et Meknès.

— Le paquebot « Figuig », ayant à bord 600 passagers et un chargement de diverses marchandises, a quitté Casablanca le 20 courant à midi à destination de Bordeaux, où il est attendu dimanche soir ou lundi matin.

Un navire portugais en avarie remonte à Bordeaux

Le navire portugais « Clorinda », parti de notre port mardi dernier à destination de Porto, avait pris la mer jeudi, lorsque par suite du gros temps, le bâteau ayant subi des avaries et perdu ses ancres, d'où se réfugier au Verdon, puis en rade de Pauillac, où il arrivait vendredi soir.

Samedi matin, le « Clorinda », remorqué par le « Saintonge », remontait à Bordeaux, pour effectuer ses réparations.

MARCHE DES FRETS

LONDRES, 21 mars. — Marché calme dans l'ensemble. La tendance est très ferme avec une bonne demande de tonnage libre. On a affrété de l'Amérique du Nord pour les ports français de l'Atlantique ces deux vapeurs, pour chargements de grains à charger en mai prochain : Vapeurs « Great-City », de 5,319 tonnes à 15 sh. par quarter, et le vapeur « Falls-City », de 5,927 tonnes, dans les mêmes conditions que le précédent.

Dans les ports anglais l'activité est réduite par suite de la situation ouvrière. Dans la plupart des ports de la Grande-Bretagne aucun affrètement n'a été conclu pour les ports français.

FLOTTE INTERALLIEE

Une nouvelle unité de prise, « le Sierra-Ventana », venant de Cherbourg et entré en Gironde vendredi dernier, a été amarré aux appontements du Vieux-Bassens, où il sera procédé à quelques aménagements, en vue de transporter des troupes à destination du Sénégal et du Maroc.

Le « Sierra-Ventana », construit en 1912 dans les chantiers Vulcan, à Brême, appartenait à la Norddeutsches-Lloyd; ce navire, qui jauge net 4,963 tonneaux, est confié en gérance à la Compagnie des Chargeurs réunis, qui surveillera les opérations d'embarquement.

LE HAVRE, 21 mars. — 80 hommes d'équipage ont quitté Le Havre hier soir, se rendant à Cherbourg sous la conduite des capitaines au long cours Perrault et Bugault, pour armer deux vapeurs allemands de prises de guerre, et actuellement à Cherbourg. Ces deux vapeurs sont destinés au transit maritime.

LE HAVRE, 21 mars. — Le vapeur « Kobé » (ex-vapeur autrichien), battant pavillon interallié, venant de Huelva et de la Corogne, avec un chargement de minerai et de vin, est arrivé au Havre, sous le commandement du lieutenant de vaisseau Prineyre.

Le « Kobé » appartenait à la Société anonyme Ungherese di Navigazione « Memito-Merlit-Orient dont le port d'attache était à Fiume, il s'était réfugié à la Corogne au mois d'août 1914. C'est un navire de 4,579 tonnes de jauge.

Chronique théâtrale

Trianon-Théâtre

Tous les soirs et jeudi en matinée : « LE SECRET », le chef-d'œuvre d'Henry Bernstein, dont la création à Bordeaux par l'admirable troupe de Trianon, a été un triomphe. Louer rue Franklin.

En préparation, l'amusant vaudeville « Vous n'avez rien à déclarer ».

Scala-Théâtre

« THE CRESUS GIRL » (« LES NOUVEAUX RICHES DE BORDEAUX »). — L'éclatant succès de la Scala continue à faire des salles combles. On ne se lasse pas d'applaudir l'œuvre charmante et ses excellents interprètes. Location sans frais. Tramways à la sortie dans toutes les directions.

Alhambra-Théâtre

Lundi, en soirée, première : « CHONCHETTE », opéra-bouffe en un acte, de MM. Caillavet et Robert de Flers, interprétée par MM. Garrigue, Maxell, Reinal, Busquet, Mlle Chabry.

SPECTACLES

DIMANCHE 23 MARS

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « Hérodiade ».
APOLLO. — 8 h. 30 : « Rip ».
BOUFFES. — 8 h. 30 : Music-Hall avec Mayol.
TRIANON. — 8 h. 45 : « Le Secret ».
SCALA. — 8 h. 30 : « The Cresus Girl ».
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « L'Eté de la St-Martin »
ALCAZAR. — 8 h. 30 : « Le Barbier de Séville ».

CINÉ-VARIÉTÉS, 202, rue Sainte-Catherine

De lundi à jeudi, en matinée et soirée, « LA GRANDE AVENTURE », comédie en 3 parties; « MAX LINDER dans LA TRÈS MOUTARDE », « Mlle MONTE-CRISTO », 7e episode : Tragique erreur; « LUCERNE », voyage en Suisse. — Actualités, etc.

ALHAMBRA-THÉATRE
CHONCHETTE, opéra-bouffe en 1 acte
Interprète par nos meilleurs Artistes
A L'ORAN
A l'Assaut du Boulevart (grand drame)
la VOIX SUR le FIL — TIH-MINH et
Mercredi : Grands Combats de Boxe.

Saint-Projet-Cinéma

« MARTYRE ». — Les dernières projections du magnifique drame d'A. d'Ennery se font devant des salles combles. Ce beau film, attendu à Lyon, quitte le programme lundi soir pour faire place à la curieuse comédie dramatique « L'EXEMPLE », dont le sujet et l'interprétation sont en tous points remarquables. « TIH-MINH » et « LA VOIX SUR LE FIL » (nouveaux épisodes) paraissent à toutes les séances.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

du 22 mars 1919.

Liquidation judiciaire

Par jugement du 22 mars 1919, rendu sur requête du débiteur, le Tribunal a déclaré en état de liquidation judiciaire le sieur Charles Poidevin, industriel, rue d'Ornano, 184.

M. Jaunart est nommé juge-commissaire, et le sieur Marquais, arbitre de commerce, liquidateur provisoire chargé d'assister le débiteur.

CYCLISME

LES SIX JOURS DE BRUXELLES SONT INTERDITS

Paris, 22 mars. — La course cycliste des six jours, qui devait avoir lieu prochainement à Bruxelles, a été interdite par les autorités militaires et civiles.

ÉTAT CIVIL

DECES du 22 mars

Joseph Carbonne, 8 ans, rue Chanteerit, 50.
Mme Vlau, 32 ans, rue de la Seigllière, 38.
Mme Duvignac, 39 ans, rue Montméjan, 18.
Mme Jacquot, 48 ans, rue Delord, 60.
Jean Bru, 51 ans, rue Crampel, 19.
Mme Pruilh, 54 ans, cours de Verdun, 59.
Mme Arrigueur, 56 ans, rue Saint-Joseph, 20.
Marcel Vignerte, 58 ans, c. du Chap.-Rouge, 22.
Pierre Prouillac, 59 ans, r Emile-Fourcand, 100.
Jean Brunet, 62 ans, rue du Temps-Passé, 29 bis.
Veuve Couzet, 69 ans, rue Colbert, 24.
Veuve Gautriaud, 71 ans, r. de l'Observance, 10.
Veuve Chivit, 71 ans, rue Malbec, 135.
Jean Praval, 72 ans, rue Colbert, 24.
Veuve Pinsolle, 78 ans, rue Ségalier, 53.

CONVOI FUNÈBRE M. Ulysse Arriqueur, M. et Mme Terrier et leur fils, Mme veuve Lalanne, M. Edmond Journau, M. Adrien Terrier et son fils, M. et Mme Fernand Terrier et leur fille, M. et Mme Lapaillerie et leur fils, M. Gaston Lapaillerie, M. et Mme Henri Péré, M. et Mme J.-M. Péré et leurs enfants, M. et Mme Tenet et leurs enfants, M. et Mme Bidon et leurs enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme U. ARRIQUEUR, née Julie PÈRE,

leur épouse, sœur, belle-sœur, tante et cousine, qui auront lieu le lundi 24 mars, en l'église Saint-Louis.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint-Joseph, 20, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 181, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. Léonce Lachaise, M. Abel Lachaise et sa famille, M. Adolphe Lachaise et sa famille (de Valparaiso), M. et Mme Rimailho, M. et Mme Robin, les familles Blanc prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean-Jules LACHAISE,

leur père, frère, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le lundi 24 mars, en la basilique Saint-Seurin.

On se réunira à la maison mortuaire, 31, rue Hériard-Dubreuilh, à trois heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à quatre heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 181, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme Jules Michel, M. Elie-P. Michel, Mlle Rose Michel, Mlle O. Monimeau, la famille Monimeau, M. et Mme Léonce Fressineau, M. et Mme Georges Fressineau et leur fille (de Paris), M. et Mme Antoine Artigues et leur fille (de Paris), M. et Mme Louis Serres et leurs enfants (d'Entressen), les familles Léon Serres et Eugène Tétaz (de Miramas), M. et Mme Marius Gille et leur fils (de Salon) prient leurs amis et connaissances de vouloir bien leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jules-Louis MICHEL,

négociant,

leur époux, père, beau-frère, oncle, neveu, cousin germain et ami, qui auront lieu le lundi 24 mars, à Vayres (Gironde).

On se réunira à la maison mortuaire à huit heures et demie.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme A. Campagne et leurs enfants, Mme veuve J. Campagne, Mme veuve Garbay, M. et Mme E. Campagne et leurs enfants (de Paul), M. E. Campagne et son fils, et Mme E. Campagne (de Paris), M. C. Garbay et ses enfants (de Barsac), Mme veuve J. Campagne, Mme veuve P. Canton, M. et Mme Bruzon et les enfants, M. et Mme Laffitte et leurs enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Roger CAMPAGNE,

leur fils, frère, petit-fils, neveu, petit-neveu et cousin, qui auront lieu le lundi 24 mars, en l'église Saint-Ferdinand.

On se réunira à la maison mortuaire, 123, rue David-Johnston, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts. P. F.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Ayrivié, Lascaux, Sylvestre, Carré de Guezala, Ducamin et Lafon prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Lucie AYRIVIE,

qui auront lieu le lundi 24 courant, en l'église Notre-Dame-des-Anges.

On se réunira à la maison mortuaire, 52, boulevard George-V, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts. P. F.

CONVOI FUNÈBRE M. E. Pruilh et son fils, M. et Mme J. Pruilh et leur fils, M. et Mme A. Pruilh et leurs enfants, Mme veuve Pruilh, M. et Mme Gardères, M. et Mme Souileys, M. A. Siberchicot prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Magdeleine-Maria PRUILH,

leur épouse, mère, sœur, tante et nièce, qui auront lieu le lundi 24 courant, à neuf heures trois quarts, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à neuf heures un quart au presbytère de cette paroisse.

Ni fleurs ni couronnes. P. F.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme G. Massé et leur fils, Mme veuve E. Crouzillac, les familles Crouzillac, Duprat, Hauret, Soucques et Massé prient leurs amis et connaissances d'assister aux obsèques de

Mme veuve Clodomir CROUZILLAC,

leur mère, grand'mère, belle-mère, tante, cousine et amie, qui auront lieu le mardi 25 mars, en l'église Notre-Dame-des-Anges.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Chabry, 25, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

LEVÉE DE CORPS Les familles Mabilleau, Moreau et leurs enfants, Dubrous, Frédefond, Saint-Gauden, Gerbaud et U. Fourton prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister à la levée du corps de

Mme veuve J. GAUDEYRAN, née Jeanne MAYNAC,

leur tante, grand'tante, cousine et amie, qui aura lieu le mardi 25 courant, 42, rue des Trois-Conils, à huit heures. Réunion à sept heures et demie.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Carignan le même jour, à dix heures.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres générales, 181, c. Alsace-Lorraine

AVIS DE DÉCÈS M. et Mme J. Camblong, leurs enfants et petits-enfants ont l'honneur de communiquer à leurs amis la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Pierre-Silas TILLET,

ancien maire de Port-Sainte-Foy,

leur père, grand-père et arrière-grand-père, décédé à Port-Sainte-Foy (Dordogne), le 17 mars 1919, à l'âge de 82 ans.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Abel Pasquier, M. René Pasquier, M. E. Bernard-Aubry et sa famille, les familles Pasquier, Labatut, Réchou, Meynard, Brard,